Lettre du Maire Jérémy BOISSEAU

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre, les élus du conseil municipal de Charron ont décidé dimanche soir à l'unanimité de remettre leur démission au représentant de l'Etat.

Le Préfet l'a refusée pour des raisons de forme lundi 28/11, balayant ainsi l'essentiel du sujet, celui qui nous anime et nous préoccupe au quotidien, celui de la nécessaire construction de la digue. Notre démission collective n'avait pour but que d'espérer une intervention du représentant de l'Etat auprès de la SAFER, pour qu'elle fasse appel de la décision auprès du tribunal. Lundi 28 était le dernier jour pour le faire. Le manque de réactivité évident nous a fait prendre conscience des désengagements de l'Etat sur ce dossier. Et pourtant, les promesses étaient bien là.

Visiblement, la démission à l'unanimité d'un conseil municipal n'a pas été lue par nos interlocuteurs, comme une situation de crise qu'il fallait gérer en urgence. Au contraire, le mépris exprimé à notre encontre nous montre une nouvelle fois, que si nous ne saisissons pas tous les moyens qui s'offrent à nous pour favoriser la construction de la digue nord, des années se passeront sans que rien ne puisse se faire.

Pour notre part, conserver 73 hectares de terres agricoles afin de permettre un échange foncier était une véritable valeur ajoutée pour l'avancée de ce dossier.

Face à cette situation inacceptable, les élus de Charron se sont réunis ce mardi 29 afin de décider et de construire la suite à donner.

Après de longs échanges, 18 conseillers sur 19 ont décidé de ne pas représenter leur démission. En effet, la date limite dépassée, maintenir notre démarche n'avait plus de sens. Il n'était pas question pour nous, de plonger Charron dans le désordre pour rien.

Le conseil municipal de Charron reste donc en place afin de poursuivre ses actions et tenir ses engagements.

Conscient que ces quelques lignes ne suffiront pas à répondre à toutes vos interrogations, le conseil municipal a décidé d'organiser une réunion publique le jeudi 8 décembre 2022 à 19h à la Salle des fêtes.

Ensemble, montrons que la protection et la sécurité de notre commune est un enjeu fort. Nous comptons sur vous et vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe municipale

Réunion publique **Jeudi 8 Décembre à 19h00** Salle des Fêtes de Charron

